

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

La population est informée qu'il sera procédé

**du lundi 14 novembre au jeudi 15 décembre 2016 inclus**

à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, PLU, de Champigny-sur-Marne tel qu'il a été arrêté par le Conseil de Territoire Paris Est Marne et Bois le 11 juillet 2016 dans le cadre de la procédure de révision du PLU en vigueur.

Ce projet de PLU arrêté porte sur la refonte de l'intégralité des documents constitutifs du PLU, à savoir :

- Le rapport de présentation
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le règlement
- Le Zonage
- Les Annexes

Tout intéressé pourra, pendant la durée de l'enquête, consulter le dossier d'enquête sur le site internet de la ville de Champigny-sur-Marne ([www.champigny94.fr](http://www.champigny94.fr)) et au siège de l'enquête publique :

**Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne, Direction du Développement Urbain et Social, 15 rue Louis-Talamoni, aux jours et heures d'ouverture suivants :**

**Lundi au mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;**

**Jeudi de 8h30 à 11h30 ;**

**Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.**

**Et, à l'Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne, 14 rue Louis-Talamoni, les samedis de 8h30 à 11h30.**

Les pièces du dossier, ainsi que les observations du public sont communicables (au format A4 noir et blanc) aux frais de la personne qui en fait la demande auprès de la mairie de Champigny-sur-Marne, ou de l'établissement public territorial ParisEst-Marne&Bois (selon les tarifs fixés par délibération du conseil de territoire en date du 29 mars 2016).

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur Jacques J.P. MARTIN, Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, responsable du projet ou de son représentant à l'adresse du siège :

**ParisEstMarne&Bois  
14 rue Louis Talamoni  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

Monsieur Bernard SCHAEFER, désigné en qualité de commissaire-enquêteur - (Monsieur André DUMONT, commissaire-enquêteur suppléant) par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, recevra toute personne intéressée au siège de l'enquête publique, 15 rue Louis-Talamoni à la Direction du Développement Urbain et Social :

- Lundi 14 novembre 2016 de 8h30 à 11h30,
- Mercredi 23 novembre de 8h30 à 11h30,
- Jeudi 1er décembre de 08h30 à 11h30,
- Samedi 10 décembre de 8h30 à 11h30,
- Jeudi 15 décembre de 13h30 à 17h30.

Une réunion publique organisée à l'initiative du commissaire-enquêteur aura lieu le mercredi 07 décembre à 19h30 en salle du conseil municipal de Champigny-sur-Marne.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de l'enquête publique situé 15 rue Louis Talamoni ainsi que via l'adresse électronique : [enquetepublique.revisionplu@mairie-champigny94.fr](mailto:enquetepublique.revisionplu@mairie-champigny94.fr).

Les remarques peuvent également être adressées par écrit (attention elles doivent parvenir avant la fin de l'enquête) à :

**Monsieur le Commissaire enquêteur,  
« Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Champigny-sur-Marne ».  
Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne,  
14 rue Louis-Talamoni - 94507 Champigny-sur-Marne cedex**

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public au siège de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois en l'hôtel de ville de Champigny-sur-Marne aux heures et jours normaux d'ouverture au public et sur le site internet de la ville pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête, le conseil de territoire sera appelé à délibérer pour approuver le projet de PLU révisé, éventuellement ajusté en fonction des conclusions de l'enquête publique.



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Direction des Assemblées, Affaires générales et juridiques

Service Travaux des Assemblées

CM

**Etablissement Public Territorial  
Paris Est Marne & Bois**

## CERTIFICAT DE DEBUT D’AFFICHAGE

**Objet** : Avis d'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de Champigny-sur-Marne.

Je soussigné, Maire de Champigny-sur-Marne, certifie que l'avis d'enquête publique cité en objet a été affiché en vitrine extérieure de la mairie le 24 octobre 2016 et le sera jusqu'au 15 décembre 2016 inclus.

Cet avis a également été affiché le 17 octobre 2016 et le sera jusqu'au 15 décembre 2016 inclus sur tout le parc d'affichage de la Ville.

Fait pour valoir ce que de droit.

Champigny sur Marne, le vingt-quatre octobre deux mille seize.



**Pour le Maire  
Le Premier adjoint  
Christian FAUTRE**

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : COMED101104, N°2016-0000741 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

**L'Humanité**

Département : 94

Date de parution : 17/10/2016

Le 12 Octobre 2016

Le Président,

**comédiance**  
5, rue Pleyel - BP 229  
93523 SAINT DENIS CEDEX  
Tél. 01 49 22 74 89  
Fax 01 49 22 72 68

L'usage des Rubriques des Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Comédiance s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME DE CHAMPIGNY-SUR-  
MARNE

### ENQUÊTE PUBLIQUE

La population est informée qu'il sera procédé du Lundi 14 novembre au jeudi 15 décembre 2016 inclus à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, PLU, de Champigny-sur-Marne tel qu'il a été arrêté par le Conseil de Territoire Paris Est Marne et Bois le 11 juillet 2016 dans le cadre de la procédure de révision du PLU en vigueur.

Ce projet de PLU arrêté porte sur la refonte de l'intégralité des documents constitutifs du PLU, à savoir :

- Le rapport de présentation- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation- Le règlement- Le Zonage- Les Annexes

Tout intéressé pourra, pendant la durée de l'enquête, consulter le dossier d'enquête sur le site internet de la ville de Champigny-sur-Marne ([www.champigny94.fr](http://www.champigny94.fr)) et au siège de l'enquête publique :

Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne, Direction du Développement Urbain et Social, 15, rue Louis-Talamoni, aux jours et heures d'ouverture suivants :

Lundi au mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;

Jeudi de 8h30 à 11h30 ;

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Et, à l'Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne, 14, rue Louis Talamoni, les Samedis de 8h30 à 11h30.

Les pièces du dossier, ainsi que les observations du public sont communicables (au format A4 noir et blanc) aux frais de la personne qui en fait la demande auprès de la mairie de Champigny-sur-Marne, ou de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois (selon les tarifs fixés par délibération du conseil de territoire en date du 29 mars 2016).

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur Jacques J.P. MARTIN, Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, responsable du projet ou de son représentant à l'adresse du siège :

ParisEstMarne&Bois  
14, rue Louis Talamoni, 94500 Champigny-Sur-Marne

M. Bernard Schaefer, désigné en qualité de commissaire-enquêteur - (M. André Dumont, commissaire-enquêteur suppléant) par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, recevra toute personne intéressée au siège de l'enquête publique, 15, rue Louis-Talamoni à la Direction du Développement Urbain et Social :

- Lundi 14 novembre 2016 de 8h30 à 11h30.

- Mercredi 23 novembre de 8h30 à 11h30.

- Jeudi 1er décembre de 8h30 à 11h30.

- Samedi 10 décembre de 8h30 à 11h30.

- Jeudi 15 décembre de 13h30 à 17h30.

Une réunion publique organisée à l'initiative du commissaire-enquêteur aura lieu le mercredi 7 décembre à 19h30 en salle du conseil municipal de Champigny-sur-Marne.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de l'enquête publique situé 15, rue Louis-Talamoni ainsi que via l'adresse électronique : [enquete-publique.revisionplu@mairie-champigny94.fr](mailto:enquete-publique.revisionplu@mairie-champigny94.fr).

Les remarques peuvent également être adressées par écrit (attention elles doivent parvenir avant la fin de l'enquête) à :

M. le Commissaire enquêteur,  
« Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Champigny-sur-Marne ».

Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne, 14, rue Louis-Talamoni, 94507 Champigny-sur-Marne cedex

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public au siège de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois en l'hôtel de ville de Champigny-sur-Marne aux heures et jours normaux d'ouverture au public et sur le site internet de la ville pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête, le conseil de territoire sera appelé à délibérer pour approuver le projet de PLU révisé, éventuellement ajusté en fonction des conclusions de l'enquête publique.

**comédiance**  
5, rue Pleyel - BP 220  
93523 SAINT DENIS CEDEX  
Tél. 01 49 22 74 89  
Fax 01 49 22 72 68

Vos références :  
**COMEDIANCE**

Nos références :  
**SAP001919322/010**

---

## **Attestation de parution**

**L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans Le Parisien - 94, rubrique "Enquête publique", le 17 octobre 2016.**

Fait à Saint-Ouen, le 13/10/2016,

La Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France - Directrice de la publication,



---

Le Parisien - Aujourd'hui en France.  
Service annonces légales et Judiciaires  
Contact commercial: 01 40 10 51 51 - email: [legales@leparisien.fr](mailto:legales@leparisien.fr)

## ANNONCE

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAMPIGNY-SUR- MARNE

La population est informée qu'il sera procédé :

**du Lundi 14 novembre au jeudi 15  
décembre 2016 inclus**

à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, PLU, de Champigny-sur-Marne tel qu'il a été arrêté par le Conseil de Territoire Paris Est Marne et Bois le 11 juillet 2016 dans le cadre de la procédure de révision du PLU en vigueur.

Ce projet de PLU arrêté porte sur la refonte de l'intégralité des documents constitutifs du PLU, à savoir :

- Le rapport de présentation
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le règlement
- Le Zonage
- Les Annexes

Tout intéressé pourra, pendant la durée de l'enquête, consulter le dossier d'enquête sur le site internet de la ville de Champigny-sur-Marne ([www.champigny94.fr](http://www.champigny94.fr)) et au siège de l'enquête publique :

**Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne,  
Direction du Développement Urbain et  
Social, 15, rue Louis Talamoni**, aux jours  
et heures d'ouverture suivants :

Lundi au mercredi de 8h30 à 11h30 et de  
13h30 à 17h30 ;

Jeudi de 8h30 à 11h30 ;

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à  
18h30.

**Et, à l'Hôtel de ville de Champigny-sur-  
Marne, 14, rue Louis Talamoni**, les  
Samedis de 8h30 à 11h30.

Les pièces du dossier, ainsi que les observations du public sont communicables (au format A4 noir et blanc) aux frais de la personne qui en fait la demande auprès de la mairie de Champigny-sur-Marne, ou de l'établissement public territorial ParisEst-Marne&Bois (selon les tarifs fixés par délibération du conseil de territoire en date du 29 mars 2016).

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur Jacques J.P. MARTIN, Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, responsable du projet ou de son représentant à l'adresse du siège :

ParisEstMarne&Bois

14, rue Louis Talamoni

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

M. Bernard SCHAEFFER, désigné en qualité de commissaire-enquêteur - (M. André DUMONT, commissaire-enquêteur suppléant) par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Melun, recevra toute personne intéressée au siège de l'enquête publique, 15, rue Louis Talamoni à la Direction du Développement Urbain et Social :

- Lundi 14 novembre 2016 de 8h30 à 11h30,

- Mercredi 23 novembre de 8h30 à 11h30,

- Jeudi 1er décembre de 08h30 à 11h30,

- Samedi 10 décembre de 8h30 à 11h30,

- Jeudi 15 décembre de 13h30 à 17h30.

Une réunion publique organisée à l'initiative du commissaire-enquêteur aura lieu le mercredi 7 décembre à 19h30 en salle du conseil municipal de Champigny-sur-Marne.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au siège de l'enquête publique situé 15, rue Louis Talamoni ainsi que via l'adresse électronique : [enquetepublique.revisionplu@mairie-champigny94.fr](mailto:enquetepublique.revisionplu@mairie-champigny94.fr).

Les remarques peuvent également être adressées par écrit (attention elles doivent parvenir avant la fin de l'enquête) à :

**M. le Commissaire enquêteur,**

« Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Champigny-sur-Marne ».

**Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne,  
14 rue Louis Talamoni - 94507  
Champigny-sur-Marne cedex**

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son rapport et ses conclusions qui seront tenus à disposition du public au siège de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois en l'hôtel de ville de Champigny-sur-Marne aux heures et jours normaux d'ouverture au public et sur le site internet de la ville pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête, le conseil de territoire sera appelé à délibérer pour approuver le projet de PLU révisé, éventuellement ajusté en fonction des conclusions de l'enquête publique.

Le Parisien - Aujourd'hui en France.  
Service annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 40 10 51 51 - email: [legales@leparisien.fr](mailto:legales@leparisien.fr)